

BARÈMES HONORAIRES TRANSACTION

PRIX NET VENDEUR
(€ TTC) DE À

HONORAIRES TTC MAX

1 À 99 000 €	7 000 € TTC MAX
100 000 À 109 999 €	8 000 € TTC MAX
110 000 À 119 999 €	8 500 € TTC MAX
120 000 À 129 999 €	9 000 € TTC MAX
130 000 À 139 999 €	9 500 € TTC MAX
140 000 À 149 999 €	10 000 € TTC MAX
150 000 À 159 999 €	10 500 € TTC MAX
160 000 À 169 999 €	11 000 € TTC MAX
170 000 À 179 999 €	11 500 € TTC MAX
180 000 À 189 999 €	12 000 € TTC MAX
190 000 À 199 999 €	12 500 € TTC MAX
200 000 À 209 999 €	13 000 € TTC MAX
210 000 À 219 999 €	13 500 € TTC MAX
220 000 À 229 999 €	14 000 € TTC MAX
230 000 À 239 999 €	14 500 € TTC MAX
240 000 À 249 999 €	15 000 € TTC MAX
250 000 À 259 999 €	15 500 € TTC MAX
260 000 À 269 999 €	16 000 € TTC MAX
270 000 À 279 999 €	16 500 € TTC MAX
280 000 À 289 999 €	17 000 € TTC MAX
290 000 À 299 000 €	17 500 € TTC MAX

HONORAIRES À LA CHARGE ACQUÉREUR(S) OU VENDEUR(S) VOIR INFORMATIONS SUR
MANDAT DE VENTE.

**PRIX NET VENDEUR
 (€ TTC) DE À**

HONORAIRES TTC MAX

300 000 À 309 999 €	18 000 € TTC MAX
310 000 À 319 000 €	18 500 € TTC MAX
320 000 À 329 000 €	19 000 € TTC MAX
330 000 À 339 000 €	19 500 € TTC MAX
340 000 À 349 000 €	20 000 € TTC MAX
350 000 À 359 000 €	20 500 € TTC MAX
360 000 À 369 000 €	21 000 € TTC MAX
370 000 À 379 000 €	21 500 € TTC MAX
380 000 À 389 000 €	22 000 € TTC MAX
390 000 À 399 000 €	22 500 € TTC MAX
400 000 À 409 000 €	23 000 € TTC MAX
410 000 À 419 000 €	23 500 € TTC MAX
420 000 À 429 000 €	24 000 € TTC MAX
430 000 À 439 000 €	24 500 € TTC MAX
440 000 À 449 000 €	25 000 € TTC MAX
450 000 À 459 000 €	25 500 € TTC MAX
460 000 À 469 000 €	26 000 € TTC MAX
470 000 À 479 000 €	26 500 € TTC MAX
480 000 À 489 000 €	27 000 € TTC MAX
490 000 À 499 000 €	27 500 € TTC MAX
500 000 À 600 000 €	5,30 % MAX
600 000 À 700 000 €	5 % MAX
700 000 À 800 000 €	4,9 % MAX
800 000 À 900 000 €	4,8 % MAX
900 000 À 1 000 000 €	4,5% MAX
À PARTIR DE 1 000 000	4 % MAX

HONORAIRES À LA CHARGE ACQUÉREUR(S) OU VENDEUR(S) VOIR INFORMATIONS SUR MANDAT DE VENTE.

PROFESSIONNEL

HONORAIRES FONDS DE COMMERCE ET MURS COMMERCIAUX 10 % TTC

AVIS DE VALEUR

- INFORMATIF ORAL GRATUIT
- SIMPLE SANS DÉPLACEMENT ET SUR DÉCLARATIF CLIENT ET ENVOI PAR MAIL : 150 € TTC.
- DÉPLACEMENT ANALYSE, RAPPORT ET ENVOI PAR MAIL : 250 € TTC
- LOCATIF OU VENTE : PRIX/PRESTATION PAR LOT (Ex: estimer deux appartements : choix x 2)

LOCATION

HABITATION PART LOCATAIRE*		HABITATION PART PROPRIÉTAIRE 9 %*	
Visite, dossier et rédaction du bail	Zone non tendue : 8€ /m2 Zone tendue : 10€ /m2 Zone très tendue : 12€ /m2	Visite, dossier et rédaction du bail	6% du loyer annuel hors charges
		Entremise	1 % du loyer annuel hors charges
État des lieux	Toutes zones : 3€ /m2	État des lieux	2% du loyer annuel hors charges

LOCATION MEUBLE / NON MEUBLE – LOCAL COMMERCIAL *

HONORAIRES DE LOCATION* – LOCAL COMMERCIAL : 15% TTC du loyer annuel TTC et hors charges à la charge du bailleur et/ou du locataire selon le mandat.

*Ou plafond, conformément aux plafonds fixés par décret n°2014-890 de 01/08/2014 comme suit :

- État des lieux : 3€/m²
- Visite / Constitution du dossier locataire / rédaction du bail de location : 12€/m² TTC en zone très tendue (zone A bis article R.304-1 CCH), 10 € TTC / m² en zone tendue (zone A et B annexe Décret n°2013-392 10/05/2013, 8€/m² TTC pour le reste du territoire (Zone C).

*Facturé au bailleur et au locataire le jour de sa réalisation.

*Tva au taux en vigueur de 20 % incluse.



SH

SUCCESS HOUSE

AGENCE IMMOBILIÈRE DE QUALITÉ

WWW.SUCCESSHOUSE.FR

TARIFS GESTION LOCATIVE

Siège social : 1 bis rue porte d'En Bas - Le Fousseret 31430 – France RCS : Toulouse B 822 967 634 Forme sociale : SASU Numéro TVA Intracommunautaire : FR35822967634 Carte professionnelle TG n° CPI31012023000000008 Préfecture de délivrance de la carte professionnelle : Cci haute Garonne 2 Rue d'Alsace Lorraine, 31000 Toulouse Capital : 1000 € Caisse garantie financière : Sans détention de fonds. Montant garantie financière : 120000 €. Montant garantie gestion : 120.000 € Nom du médiateur : ANM CONSOMATION Adresse du site médiateur : www.anm-conso.com Tarif valable au 1^{er} Janvier 2025 sous réserve de modifications.

TARIFS DES PRESTATIONS DE GESTION LOCATIVE Tarifs en vigueur au 01 janvier 2025 (taux de T.V.A. : 20 %)		
MONTANT	HT	TTC
Honoraires De Gestion Courante logement d'habitation et professionnel	6,66 % Sur les sommes encaissées	8,0 % Sur les sommes encaissées
Visite du logement après signature du mandat de gestion	✓	
Les encaissements des loyers, charges locatives, virement du loyer sur votre compte bancaire. L'envoi des avis d'échéance, des quittances de loyers et des relances et dépôt de garantie. La régularisation des charges locatives et la révision des loyers (sauf demande contraire sur la révision des loyers). La vérification de la validité des assurances et contrats de maintenances (chaudières, ramonages, climatisation, assainissement etc..)	✓	
Relances impayées transmission du dossier à l'huissier de justice pour procédure (frais de procédures et d'huissiers à la charge du propriétaire au réel)	10 € /relance	12 € /relance
Établissement et envoi de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	41,66 €	50 €
Production et télétransmission des revenus locatifs fonciers (non meublé) / production et télétransmission des revenus locatifs Bic (location meublé) /lot/mois	5 €	6 €
Définir les travaux à réaliser, passer les devis et marchés avec tous les architectes, entrepreneurs et artisans, commander, surveiller et réceptionner les travaux, régler toutes les factures, constitution administrative (déclaration de travaux ou permis de construire). Suivi administratif, technique et financier des travaux (réparation, rénovation, reconstruction).	5 % Du montant des travaux Tte	6 % Du montant des travaux Ttc
SINISTRES : <u>Information et validation préalable systématique au propriétaire en cas de sinistre pour intervention</u> (*intervention auprès des compagnies d'assurance, représentation aux expertises)	60 €/h	72 €/h
*Suivi de procédure contentieuse et/ou constitution du dossier pour l'avocat forfait	100 €	120 €
Pour l'avenant à bail, partagé par moitié entre le bailleur et le locataire	450 €	
La gestion des sorties des locataires (information au propriétaire dès réception du courrier de congé)	✓	
Représenter le mandant ou le faire représenter aux Assemblées Générales des copropriétaires	100 €	120 €
Demande d'envoi papiers par voie postale de documents (compte de gestion courante, copie mandat etc..)	25 €	30 €
Signature électronique	2,5 €	3 €
Clôture du contrat de gestion à la demande du bailleur	250 €	300 €

Siège social : 1 bis rue porte d'En Bas - Le Fousseret 31430 – France RCS : Toulouse B 822 967 634 Forme sociale : SASU Numéro TVA Intracommunautaire : FR35822967634 Carte professionnelle TG n° CPI31012023000000008 Préfecture de délivrance de la carte professionnelle : Cci haute Garonne 2 Rue d'Alsace Lorraine, 31000 Toulouse Capital : 1000 € Caisse garantie financière : Sans détention de fonds. Montant garantie financière : 120000 €. Montant garantie gestion : 120.000 € Nom du médiateur : ANM CONSOMATION Adresse du site médiateur : www.anm-conso.com Tarif valable au 1^{er} Janvier 2025 sous réserve de modifications.